



## JOURNAUX OFFICIELS

---

**Annonce n°08-233116 , publiée le 01/10/2008 sur ce site.**

Avis de marché

Département de publication : 33

Annonce No 08-233116

Services - *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Pessac.

Correspondant : M. le maire, place de la 5ème république B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex.

*Objet du marché* : mission d'études de vérification de l'accessibilité aux personnes handicapées dans divers établissements recevant du public (erp) de la ville de pessac.

*Caractéristiques principales* :

marché unique constitué d'une tranche ferme et de deux tranches conditionnelles.

La durée totale est de vingt semaines, soit 8 semaines pour la tranche ferme, 7 semaines pour la tranche conditionnelle 1 et 5 semaines pour la tranche conditionnelle 2. Chaque tranche démarrera à compter de la date donnée par l'ordre de service qui notifiera la tranche.

Les variantes ne sont pas admises.

Type de marché de services : 12

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : éléments constituant la mission :

- vérifier l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments recevant du public ;
- identifier l'ensemble des "points noirs" ne permettant pas de répondre correctement à la conception générale du bâtiment vis à vis de toutes les déficiences ;
- rendre compte des améliorations ou adaptations à apporter pour chaque élément vérifié afin de permettre une accessibilité totale des bâtiments aux personnes handicapées. Vérifier leur faisabilité et justifier l'impossibilité de réaliser les adaptations adéquates si le cas se présente ;
- décrire les solutions à apporter afin de permettre une accessibilité totale des bâtiments aux personnes handicapées. Ces solutions devront être accompagnées de l'évaluation de leur coût de réalisation.

Les bâtiments à diagnostiquer sont les suivants :

Tranche ferme :

- cinéma jean eustache,
- salle de spectacle de bellegrave,
- tribunes de bellegrave,
- tribunes de romainville,
- médiathèque de camponac,
- hall des sports roger vincent 1,
- stade nautique.

Tranche conditionnelle 1 :

- ecole jules ferry (élémentaire et maternelle),
- ecole montesquieu (élémentaire),
- cosec de saige,
- salle de spectacle royal,
- centre technique municipal,
- salle de sports de haut livrac.

Tranche conditionnelle 2 :

- ecole pontet,
- complexe rason,
- ecole curie,
- ecole Cartier.

*Cautionnement et garanties exigés* : aucune garantie financière n'est exigée.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : articles 86 à 111 du code des marchés publics français.

*Caractéristiques des prix* : prix global forfaitaire

*Modalités de variation des prix* : ferme (pour la tranche ferme) et révisibles pour les deux tranches

conditionnelles.

Le délai global de paiement est de 45 jours.

Modalités de financement : autofinancement par le budget communal.

Avance forfaitaire et avance facultative : pour les tranches du marché dont le montant excède le seuil fixé à l'article 87 du code des marchés publics, une avance égale à 5 % du montant (T.T.C.) de la tranche considérée sera accordée au titulaire.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : les candidats peuvent se présenter individuellement ou sous forme de groupement solidaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

*Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.*

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner;
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).
- Certification de contrôleur technique, bet ou architectes n'ayant pas participé à la conception des ouvrages.

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- qualité technique de l'offre : 60 %;
- prix de l'offre : 40 %.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 22 octobre 2008, à 16 heures.

*Délai minimum de validité des offres* : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice* : 2008ME04.

*Renseignements complémentaires* : les critères de sélection des candidatures sont les suivants : les garanties et capacités techniques et financières des candidats.

Les candidats peuvent adresser des demandes de renseignements complémentaires, par écrit, au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres à l'attention de Guillaume Philippot, mairie de Pessac, service bâtiments et architecture, place de la 5ème République, B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, 33000 Bordeaux - tél : 05 56 99 38 00.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :*

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse électronique suivante : <http://www.pessac.marco-web.fr>.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*

les offres doivent être transmises, au service marchés publics, par lettre recommandée avec avis de

réception ou déposées contre récépissé et doivent porter la mention "mission d'études de vérification de l'accessibilité aux personnes handicapées dans divers établissements recevant du public (erp) de la ville de pessac - ne pas ouvrir". La transmission des plis par voie électronique n'est pas autorisée pour cette consultation.

Horaires d'ouverture de l'hôtel de ville : lundi de 13 h 30 à 19 heures et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 17 heures.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 1.e.r octobre 2008.*

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville de pessac  
Service marchés publics - 1er étage - porte 134.*

*place de la 5ème république B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex, tél. : 05-57-02-20-76.*

*Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Ville de pessac*

*Direction générale des services techniques - service bâtiment et architecture - 2e étage.*

*place de la 5ème république B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex, adresse internet :*

*<http://www.pessac.marco-web.fr>.*

*Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Ville de pessac*

*Service marchés publics - 1er étage - porte 134.*

*place de la 5ème république B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex.*